



GUIDE DE CHOIX DE COURS 2021-2022

SECONDAIRE 5 DU VOLET ALTERNATIF

CSSMI



MOT DE LA DIRECTION

Le temps des choix de cours est déjà arrivé. L'an prochain, nous serons heureux de t'accueillir et ferons tout en notre possible pour t'aider à réussir.

Ce présent document se veut un outil te permettant de bien choisir les cours qui correspondent à tes intérêts pour l'an prochain. La cinquième secondaire, c'est la fin d'une belle aventure, mais c'est aussi le début d'un projet de vie des plus stimulants. Il faut donc persévérer et donner le maximum pour assurer les conditions gagnantes pour ta réussite. Assure-toi de faire le bon choix en fonction bien sûr de tes rêves, mais aussi de tes capacités!

Par contre, sache que le moyen d'atteindre tes objectifs sera toujours celui d'aller au bout de toi-même. Quoi qu'il en soit, n'oublie pas que toute une équipe de professionnels est disponible pour t'aider.

Nous espérons tous te retrouver l'an prochain.

François Goyette
Directeur adjoint
Responsable du Volet Alternatif

***Notez bien qu'aucun changement de cours ne pourra être accepté lorsque les cours auront débuté au mois d'août prochain.**

MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE D'ORIENTATION

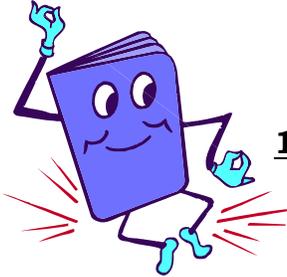
Déjà la dernière année du secondaire. Tu auras ton choix de formation à faire durant ton secondaire 5. Plusieurs possibilités s'offrent à toi : formations professionnelles, collégiales et/ou universitaires.

Je serai disponible pour t'aider dans ton choix de formation. Je ferai également une tournée de classe au mois de février 2022 pour te montrer comment faire ta demande en formation professionnelle ou de Cégep.

Si tu as besoin d'information pour ton choix de cours ou sur des formations et des professions, il me fera plaisir de te rencontrer au local A3-315.

Cathy Forget
Conseillère en orientation
Secondaire 3, 4 et 5 régulier
Alternatif

ÉTAPES DE CLASSEMENT



1^{re} étape (de la fin-février jusqu'au début mars)

Période d'information en classe

2^e étape

Échange avec tes parents à la maison sur l'offre de choix de cours de l'alternatif et complète ton choix de cours en ligne.

IMPORTANT

Ce choix de cours est temporaire et ne deviendra officiel qu'à la fin de l'année scolaire, après la parution du dernier bulletin.

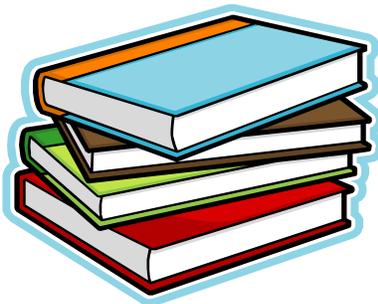
SANCTION DES ÉTUDES

CRITÈRES D'OBTENTION DU DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES (DES)

Le ministère décerne le diplôme d'études secondaires à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4^e et la 5^e secondaire.

Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5^e secondaire et/ou de la formation professionnelle ET les unités suivantes :

NOMBRE D'UNITÉS	DISCIPLINE	NIVEAU
6	Français	5 ^e secondaire
4	Anglais	5 ^e secondaire
4	Mathématiques	4 ^e secondaire
4 ou 6	Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques	4 ^e secondaire 4 ^e secondaire
4	Histoire	4 ^e secondaire
2	Arts	4 ^e secondaire
2 ou 2	Éthique et culture religieuse ou Éducation physique et à la santé	5 ^e secondaire 5 ^e secondaire



LES VOIES POSSIBLES APRÈS LA 4^E SECONDAIRE



**4^E SECONDAIRE
ALTERNATIF**

**5^e secondaire
(alternatif)**

5^e secondaire au régulier
avec reprise des cours
de 4^e secondaire

DEP (formation professionnelle)
16 ans au 30 septembre
Dois réussir français,
mathématique et anglais en 3^e
secondaire
ou 4^e secondaire

Éducation aux adultes
Centre multiservice
16 ans avant le 30 juin
Enseignement modulaire

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour accéder au Diplôme d'Études Professionnelles (D.E.P), il faut avoir 16 ans au 30 septembre de l'année où débute la formation et :

Avoir obtenu son diplôme d'études secondaires

(D.E.S)

OU

Avoir obtenu son secondaire **3** ou **4** * dans les matières suivantes :

Français
Mathématique
Anglais

* voir avec le conseiller d'orientation pour les préalables de chacun des DEP

Pour découvrir la formation professionnelle...

Plusieurs sites internet permettent aux élèves et à leurs parents de découvrir la multitude de programmes existants en formation professionnelle.

Inforoute de la formation professionnelle et technique

1. Aller à l'adresse suivante : www.inforoutefpt.org.
2. Sous le titre « Programmes de formation », cliquer sur « secondaire ».
3. À côté du titre « Liste des DEP », cliquer à droite sur l'onglet et choisir un secteur d'activités parmi les 21 qui te sont présentés.
4. Maintenant, tu peux cliquer sur un programme qui t'intéresse pour en savoir plus.

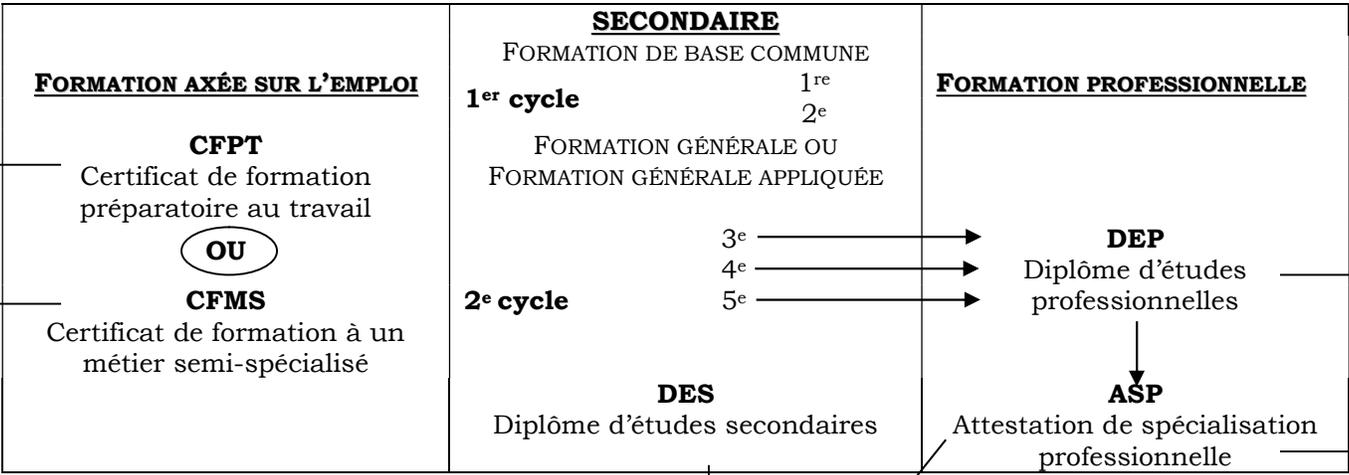
Tu peux aussi explorer les sites suivants :

- www.toutpoureussir.com
- www.srafp.com
- www.clicfp.net

LE SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS

Éducation préscolaire

Primaire
1^{er} cycle
 1^{re} et 2^e année
2^e cycle
 3^e et 4^e année
3^e cycle
 5^e et 6^e année



FORMATION TECHNIQUE
 DE COURTE DURÉE

Attestation d'études collégiales

COLLÉGIAL
 FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE

DEC
 (2 ANS)
 Diplôme d'études collégiales

FORMATION TECHNIQUE

DEC
 (3 ANS)
 Diplôme d'études collégiales

<u>UNIVERSITAIRE</u>	
Baccalauréat (3 ou 4 ans)	1 ^{er} cycle
Maîtrise (2 ans ou plus)	2 ^e cycle
Doctorat (3 ans ou plus)	3 ^e cycle

MARCHÉ DU TRAVAIL

GRILLE-MATIÈRES

5^E SECONDAIRE — Formation Générale

SUR 1 AN		TYPE (voir légende)	TITRES	Alternatif	Alternatif (Sciences)
Nombre d'unités	Nombre d'heures				
DOMAINE DES LANGUES					
6	150	OB	Français	6	6
4	100	CH	Anglais, langue seconde	4	4
DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE					
*L'élève doit choisir la séquence mathématique en fonction de ses résultats de la 4^e secondaire					
4+2	150	CH	Mathématique : Culture, société et technique	4 + 2	-
6	150	CH	Mathématiques : Sciences naturelles	-	6
DOMAINE DES ARTS					
* L'élève doit choisir une des 2 disciplines suivantes :					
2	50	CH	Arts plastiques	2	2
			Art dramatique	2	2
DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL					
2	50	OB	Monde contemporain	2	2
2	50	OB	Éducation financière	2	2
DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL					
2	50	OB	Éducation physique et à la santé	2	2
2	50	OB	Éthique et cultures religieuses	2	2
MATIÈRES À OPTION					
4	100	OP	Éducation physique et à la santé (gym)	4	-
4	100	OP	Techno-Sciences	4	-
4	100	OP	Arts plastiques	4	-
4	100	OP	Activités artistiques	4	-
4	100	OP	Physique	-	4
4	100	OP	Chimie	-	4
TOTAL				36	

TYPES : **OB** = obligatoire
OP = à option

CH = obligatoire, mais comportant un choix
IM = imposé par l'école

DESCRIPTEURS DES COURS OBLIGATOIRES



DOMAINE DES LANGUES

FRANÇAIS (obligatoire)

En classe de français, langue d'enseignement, l'élève est amené à développer les compétences suivantes :

■ **Lire et apprécier des textes variés** : c'est-à-dire comprendre et interpréter des textes, y réagir et se donner des critères pour les apprécier; se construire des repères littéraires et culturels en établissant des liens entre des œuvres littéraires diversifiées;

■ **Écrire des textes variés** : c'est-à-dire rédiger des textes cohérents, les réviser et les corriger; acquérir de nouvelles connaissances qui concernent la langue, les textes et la culture et qui touchent particulièrement la grammaire du texte, de la phrase, le lexique, l'orthographe, les variétés de langues et les caractéristiques de la langue orale;

■ **Communiquer oralement selon des modalités variées** : c'est-à-dire comprendre et interpréter des productions orales et prendre la parole individuellement et en interaction; s'informer en ayant recours à l'écoute pour se représenter une réalité, une question, un problème ou une problématique.

ANGLAIS LANGUE SECONDE

Ce cours place l'élève dans un contexte dans lequel il continue à aborder les opérations qui permettent de comparer les opinions émises par d'autres, de découvrir les messages véhiculés par certaines formes du langage, de déduire le sens d'un mot ou d'une phrase par le contexte; le tout dans le but de comprendre des messages ou de se faire comprendre dans des situations de communications qui sont présentées dans des thèmes. Des notions de grammaire formelle sont introduites lorsqu'elles sont nécessaires pour la compréhension ou l'expression d'un message. Bien que le programme du 2^e cycle accorde toujours plus d'importance à la compréhension, les habiletés d'expression sont développées de plus en plus dans ce cours.

DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

MONDE CONTEMPORAIN (obligatoire)

Le monde actuel est marqué par une interdépendance accrue des sociétés et par la multiplication de leurs rapports sociaux, économiques, politiques et culturels. Aussi les problèmes et les enjeux qui le caractérisent sont-ils à la fois reliés et multidimensionnels, exigeant des différents acteurs – États, organisations ou groupes de citoyens – qu'ils travaillent de concert dans la recherche de solutions globales. L'étude de ces problèmes et de ces enjeux demande que l'on recoure aux perspectives géographiques et historiques et que l'on considère les dimensions économiques et politiques.

ÉDUCATION FINANCIÈRE (obligatoire)

Dans le cadre du programme d'éducation financière, les élèves acquièrent des connaissances et des savoir-faire leur permettant de cerner les situations qui nécessitent de prendre position, d'envisager les options qui s'offrent à eux et d'établir de manière rigoureuse les conséquences de leurs choix. Ils en viennent à reconnaître les influences qu'ils subissent et à considérer les aspects juridiques des situations auxquelles ils font face. En analysant des enjeux financiers qui les touchent, les élèves exercent et développent leur sens critique. La mise en oeuvre de la compétence les amène également à mieux se connaître, ce qui leur permet notamment de préciser leurs propres objectifs et d'établir leur degré de tolérance par rapport aux risques liés à la gestion de leurs finances personnelles.

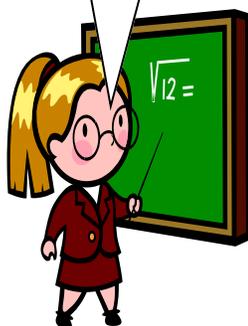
Le programme d'éducation financière vise à :

- amener les élèves à développer un sens critique dans la gestion de leurs finances personnelles;
- amener les élèves à développer la confiance et la connaissance de soi nécessaires à leur bien-être financier.

DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Y a-t-il des mathématiques pour les élèves forts, d'autres pour les élèves moyens et d'autres pour les élèves plus faibles?

NON! Il y a des mathématiques différentes pour des usages différents et qui préparent à des formations différentes!



MATHÉMATIQUES SÉQUENCE CULTURE, SOCIÉTÉ ET TECHNIQUE (au choix)

La séquence **Culture, société et technique** s'adresse à l'élève qui aime concevoir des objets et des activités, élaborer des projets ou coopérer à leur réalisation. Elle est susceptible d'éveiller chez l'élève un intérêt pour les causes sociales et de développer son esprit d'entreprise.

Elle fait davantage appel à la statistique et aux mathématiques discrètes et met l'accent sur des situations auxquelles l'élève devra faire face dans sa vie personnelle et professionnelle. On vise la consolidation des facettes de la mathématique qui l'aideront à devenir un citoyen autonome participant de façon active et raisonnée à la vie en société.

Les apprentissages réalisés à l'intérieur de cette séquence permettent ainsi à l'élève d'enrichir et d'approfondir sa formation de base en mathématique. Ils le préparent plus particulièrement à poursuivre ses études dans le domaine des arts, de la communication ou des sciences humaines et sociales.

MATHÉMATIQUES SÉQUENCE SCIENCES NATURELLES (au choix)

La séquence *Sciences naturelle* s'adresse à l'élève qui cherche à comprendre l'origine et le fonctionnement de certains phénomènes, à les expliquer et à prendre des décisions dans ces domaines. On amène l'élève à élaborer des preuves ou des démonstrations formelles dans des situations où le besoin d'affirmer une vérité est omniprésent.

Cette séquence fait davantage appel à la capacité d'abstraction de l'élève, notamment dans le recours aux propriétés des objets mathématiques au regard de la complexité des manipulations algébriques mises à sa portée.

L'accent est mis sur la recherche, l'élaboration et l'analyse de modèles issus d'expériences touchant principalement les domaines scientifiques. L'élève qui choisit cette séquence acquiert des stratégies et une formation intellectuelle qui lui permettent tout particulièrement de poursuivre ses études en sciences de la nature ou de s'orienter éventuellement vers la recherche.

DOMAINE DES ARTS (obligatoire)

ARTS PLASTIQUES (2 unités)

Le cours d'arts plastiques **formation obligatoire** s'inscrit dans la continuité des apprentissages réalisés au premier cycle. Elle prend appui sur les acquis artistiques antérieurs de l'élève, qu'elle vient consolider. L'élève apprend à personnaliser ses gestes transformateurs, à exploiter les propriétés des matériaux, à personnaliser son utilisation du langage plastique et à organiser les éléments matériels et langagiers avec de plus en plus d'efficacité. L'élève devra développer 2 compétences : créer des images personnelles et médiatiques et apprécier des images tout en exploitant différents gestes transformateurs artistiques :

- Dessin d'observation et technique, graphisme;
- Peinture, encre;
- Sculpture, modelage, assemblage;
- Collage, façonnage;
- Gravure, impression;
- Médiiums mixtes.



OU

ART DRAMATIQUE (2 unités)

En art dramatique, l'élève est amené à développer son potentiel créateur, son autonomie, sa sensibilité artistique de même que ses qualités de spectateur comme d'interprète. Chacun doit chercher à créer des personnages et des histoires ainsi que donner à son interprétation un caractère personnel tout en essayant de dépasser les clichés.

Il vivra différentes expériences théâtrales (écriture, jeu, mise en scène, appréciation de pièces). On lui proposera des défis à sa mesure, laissant une place importante à son initiative selon ses affinités et ses capacités. Qu'il s'agisse de la formation obligatoire (2 périodes) ou de la formation optionnelle (4 périodes), le programme d'art dramatique est axé sur le développement de trois compétences :

- Créer des œuvres dramatiques;
- Interpréter des œuvres dramatiques;
- Apprécier des œuvres dramatiques.



L'élève sera invité à s'engager dans l'élaboration d'activités ou de projets en arts jusqu'à son aboutissement. Dans la formation optionnelle, la présentation devant public s'avère obligatoire.

DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

ÉDUCATION PHYSIQUE (obligatoire)



Ce cours vise à développer le sens des responsabilités de l'élève, son engagement vis-à-vis son bien-être et ses loisirs. Il connaîtra davantage ses capacités physiques. Il perfectionnera son jeu en équipe ou individuel et il sera plus en mesure de développer des stratégies appropriées. La coordination de ses gestes avec le jeu de ses partenaires et de ses adversaires deviendra aussi un élément important. L'élève poursuivra sa démarche en vue d'évaluer et d'améliorer sa condition physique.

ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE (obligatoire)

La reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun constituent les deux grandes finalités de ce programme. Elles sont interdépendantes et communes à l'éthique et à la culture religieuse.

Ces deux finalités tiennent compte de la diversité, contribuent à promouvoir un meilleur vivre ensemble et à favoriser la construction d'une véritable culture publique commune, c'est-à-dire le partage des repères fondamentaux qui sous-tendent la vie publique au Québec. Ces repères comprennent les règles de base de la sociabilité et de la vie en commun ainsi que les principes et valeurs inscrits dans la Charte des droits et libertés de la personne.

PROJET INTÉGRATEUR (obligatoire)

Le projet intégrateur se caractérise par l'intégration explicite des acquis des élèves au cours de leur cheminement scolaire. Le projet choisi doit permettre aux élèves d'établir des liens entre les divers apprentissages qu'ils ont réalisés à travers le développement de compétences disciplinaires et transversales et dans la poursuite d'intentions éducatives associées à des domaines généraux de formation. Un projet pourrait être de type entrepreneurial, à la condition toutefois de donner lieu à une intégration significative des acquis.

DESCRIPTEURS DES COURS OPTIONNELS

DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

ÉDUCATION PHYSIQUE (option, 4 unités)

L'élève pourra développer à fond des qualités physiques précises, des habiletés de manipulation, de coopération et d'opposition en fonction d'une pratique sportive intensive. Il pourra également développer ses attitudes, sa capacité d'auto-évaluation de sa condition physique et des connaissances théoriques et pratiques en fonction des disciplines sportives pratiquées.

ARTS PLASTIQUES (option, 4 unités)

Dans le cadre des programmes optionnels en arts plastiques, les élèves approfondissent diverses connaissances acquises lors du programme obligatoire. Ils sont amenés à porter un regard sur le traitement symbolique des éléments du langage plastique et à utiliser des gestes pour exploiter des matériaux traditionnels et, s'il y a lieu, des matériaux liés aux métiers d'art, et ce, dans des situations d'apprentissage et d'évaluations plus complexes. Ils découvrent ainsi de nouvelles avenues de création et d'appréciation.

Le cours sera structuré autour d'une démarche artistique propre à chaque élève. L'élève devra développer de 4 à 8 projets différents dans l'année. Les projets seront créés par l'élève suite à des recherches effectuées sur des artistes choisis. Il devra comprendre et apprécier l'œuvre d'artistes reconnus et s'inspirer de ses démarches artistiques pour créer une œuvre d'art personnelle ou médiatique.

ACTIVITÉS ARTISTIQUES (option, 4 unités)

Programme d'initiation aux divers programmes artistiques et artisanaux.
Proposition dans l'année de plusieurs petits projets de création ou d'appréciation d'œuvres artistiques et artisanales.

Étape 1: Initiation à la musique classique (appréciation d'œuvres)
Initiation à la danse (création d'une chorégraphie)

Étape 2: Initiation au design d'intérieur (création d'un dessin de plan d'une pièce habitable)

Initiation à la couture - Points de base à l'aiguille
- La couture d'un bouton
- Les noeuds de macramé
- Création artistique sur tissus

Initiation à l'architecture (appréciation d'une œuvre)

- | | | | |
|----------|----------------------------|---|--|
| Étape 3: | Initiation au théâtre | - | La création d'un personnage |
| | | - | Appréciation d'une oeuvre théâtrale |
| | Initiation à la poésie | - | Appréciation d'un poème au choix |
| | | - | Séance d'écriture de poésie |
| | Initiation à la joaillerie | - | Création d'un bracelet en métal repoussé |

Possibilité de toucher à plusieurs autres formes artistiques: Publicité, taille de pierre, travail du bois, cinéma, photographie, tatouage, etc.

DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

CHIMIE (option, 4 unités)

- *Préalable requis cours de Science et technologie de l'environnement (Parcours de formation générale) ou un cours de Science et environnement (Parcours de formation générale appliquée)*

Ce cours vise à consolider et à enrichir la formation scientifique des élèves et constitue un préalable permettant d'accéder à plusieurs programmes préuniversitaires ou techniques offerts par les établissements d'enseignement collégial. Les concepts prescrits sont regroupés autour des concepts généraux suivants : les gaz, l'aspect énergétique des transformations, la vitesse de réaction et l'équilibre chimique.



PHYSIQUE (option, 4 unités)

- *Préalable requis cours de Science et technologie de l'environnement (Parcours de formation générale) ou un cours de Science et environnement (Parcours de formation générale appliquée)*

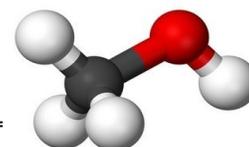
Ce cours vise à consolider et à enrichir la formation scientifique des élèves et constitue un préalable permettant d'accéder à plusieurs programmes préuniversitaires ou techniques offerts par les établissements d'enseignement collégial. Les concepts prescrits sont regroupés autour des concepts généraux suivants : la cinématique, la dynamique, la transformation de l'énergie et l'optique géométrique.

TECHNO SCIENCE (option, 4 unités)

DESCRIPTION : Résoudre des problèmes ou des situations qui font appel à l'interdépendance entre la science et la technologie.

OBJECTIFS : Par des activités *technoscientifiques*, solliciter la curiosité, l'imagination. Amener l'élève à développer son désir d'explorer, d'expérimenter. Amener également l'élève à se poser des questions et à trouver des solutions en observant, en manipulant et en construisant.

EXIGENCES : aucune exigence particulière.



DEMANDE DE CHANGEMENT D'ÉCOLE

Durant la période de réinscription, l'élève qui désire faire une demande de « changement d'école » pourra en faire la demande, en ligne lors de la réinscription ou en se procurant un formulaire à l'accueil.

De plus, le formulaire devra être rempli par l'un des parents ou par la personne responsable de l'enfant et remis à l'accueil avant le 19 mars 2021.

Critères d'inscription

L'élève ou, s'il est mineur, ses parents ont le droit de choisir, chaque année, parmi les écoles du Centre de services scolaire dont il relève et qui dispense les services auxquels il a droit, celle qui répond le mieux à leur préférence. L'exercice de ce droit est assujéti aux critères d'inscription établis en application de l'article 239, lorsque le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école, ou, s'il s'agit d'une école à projet particulier ou à vocation régionale ou nationale, aux critères d'inscription établis en application de l'article 240.

Transport

L'application des règles du transport scolaire ne peut avoir pour effet d'accorder le droit au transport à un élève qui fréquente une école autre que celle de son aire de desserte, à la suite de l'exercice du libre choix de ses parents en vertu de l'article 4 de la Loi sur l'instruction publique.



Polyvalente Sainte-Thérèse
(450) 433-5400 Poste 5062
Pour plus d'information : www.cssmi.qc.ca

COORDONNÉES DE L'ÉCOLE

***Polyvalente Sainte-Thérèse
401 boul. du Domaine
Sainte-Thérèse, Qc - J7E 4S4
Tél : 450 433-5400 Télécopieur : 450 433-5409***

Direction	Niveau	Poste téléphonique
Dominique Sévigny <i>Véronique Maigret</i>	Directrice générale de l'école <i>Secrétaire de gestion</i>	#5061
Véronique Boily <i>Marie-Josée Nareau</i>	Directrice adjointe secondaire 1 et 2 <i>Secrétaire</i>	#5101
François Goyette <i>Thi-Xuan-Thu Pham</i>	Directeur adjoint de la 3 ^e secondaire Volet Alternatif <i>Secrétaire</i>	#5081
Elisabeth Whear <i>Katy Valiquette</i>	Directrice adjointe Programme de santé globale (SAG) Formation musique intensive (FMI) <i>Secrétaire</i>	#5091
Marie-Ève Laframboise <i>Chantal Paincaud</i>	Directrice adjointe secondaire 4 et 5 Programme de hockey féminin Programme arts et multimédia <i>Secrétaire</i>	#5071
Marie-Josée Vaillancourt <i>Katy Valiquette</i>	Directrice Formation préparatoire au travail Formation des métiers semi-spécialisés Classes de soutien personnel Projet 15 ans <i>Secrétaire</i>	#5091